

En un clic,  
payez votre  
**TVM** par



sur l'application

**OTR TVM**

Disponible sur Google Play

**OTR**  
OFFICE TOGOIS DES REVENUS

FÉDÉRER POUR BÂTIR

www.otr.tg



N°733 du 13 mars 2025 / Prix : 250 F CFA / 18<sup>ème</sup> année

# CHRONIQUE *de la Semaine*

Bimensuel d'informations générales, d'analyses et de publicité  
[www.chroniquedelasemaine.com](http://www.chroniquedelasemaine.com)

En une semaine deux coalitions  
de l'opposition créées :

**Pour quel autre résultat que  
les mésententes connues  
de 1994 à ce jour ?**

P. 3



**La chasse traditionnelle dans la  
préfecture de la Kozah lancée en  
présence du président Faure**

P. 3



Le chef de l'Etat Faure Gnassingbé lors du lancement de la chasse traditionnelle

Mise en place des institutions de la V<sup>ème</sup> République:  
**Le Sénat, désormais une  
réalité au Togo à pas**



Chers usagers de la route, merci de prévoir  
exactement le montant équivalent à votre  
redevance afin de faciliter le passage au péage.

**L'OTR met en vente  
aux enchères 375 colis  
dont 36 voitures, 24  
tricycles et 55 motos**

Coup de tonnerre, l'ANC  
aux élections municipales  
de juin prochain :

P. 5

**Quels incohérences  
et manque d'égard  
aux militants ?**



Isabelle Améganvi, vice-présidente ANC

**JIF 2025 :  
la SAFER innove avec  
des communications et  
des dons aux orphelins**



**La chasse traditionnelle dans la  
préfecture de la Kozah lancée en  
présence du président Faure**

P. 3

Mise en place des institutions de la V<sup>ème</sup> République:  
**Le Sénat, désormais une  
réalité au Togo à pas**



Chers usagers de la route, merci de prévoir  
exactement le montant équivalent à votre  
redevance afin de faciliter le passage au péage.

Fin des travaux des RICAC «ART TO GO» 2025 :

## L'ART' plastique AWARDS au sommet de l'événement

*Une cérémonie solennelle de l' ART' plastique AWARDS ( ART' PA) marquant la fin des activités des Résidences Internationales de Créations Artistiques et Culturelles ( Les RICAC) «ART TO GO» 2025 s'est tenue le vendredi 7 février 2025 à l' Agora Senghor de Lomé au cours de laquelle le comité d'organisation a décerné quatorze prix à certains acteurs dans le domaine des arts plastiques. L'évènement placé sous le parrainage du ministère de la communication des médias et de la culture et de la commune Zio 1 a été présidé au nom du ministère de la communication par M. Mares ALEKI, Directeur Régional des Arts et de la Culture de la région maritime qui avait à ses côtés des représentants de la préfecture de Zio et de Commune Zio 1.*

Au terme de deux semaines exceptionnelles de travail, de création et de collaboration dans le cadre des RICAC, «ART TO GO» édition 2025, qui a réuni à Tsévié des artistes plasticiens venus du

puis 2014 pour la promotion des artistes plasticiens à travers la formation, le coaching et surtout pour la construction de l'Ecole des Beaux-arts du Togo, Mme Ataféinam BELEI a réitéré son appel à la mobili-



Ghana, du Congo RDC, du Benin, du Sénégal et du Togo, les différents acteurs se réjouissent des résultats obtenus et s'engagent pour relever les défis du secteur artistique. Dans un speech d'ouverture des travaux, M. Mares ALEKI a remercié le chef de l'Etat pour son leadership en matière de la promotion de l'art au Togo qui se matérialise à travers le ministère de la communication, des médias et de la culture. Il a félicité très chaleureusement Mme Ataféinam BELEI promotrice des RICAC, «ART TO GO» pour le travail merveilleux qu'elle a commencé à élaborer il y a longtemps. Aux artistes participants, le représentant du ministère de la communication, des médias et la culture a rappelé que le travail qu'ils ont fait pendant deux semaines n'est pas une fin en soi mais c'est plutôt un début de quelque chose qu'ils doivent pérenniser. Il a clos ses propos en invitant les sponsors et les partenaires qui ont soutenu l'organisation à continuer de porter main forte cette initiative noble. Abondant dans le même sens

Mme Ataféinam BELEI, Promotrice Culturelle, Commissaire d'Exposition, Présidente de l'Association ART HERITAGE CULTURE, organisatrice de l'événement, a salué tous ceux qui ont rendu possible l'acte 2 des activités des Résidences Internationales de Créations Artistiques et Culturelles (Les RICAC) «ART TO GO» 2025. Engagée de

sation des ressources nécessaire afin de rendre visible le secteur artistique togolais au-delà des frontières nationales. «Nous avons sous nos yeux des œuvres et nous n'avons plus besoin de démonstration pour prouver que les talents artistiques ont besoin de soutien. Ils sont là, on les voit il faut les soutenir pour qu'ils puissent atteindre un niveau international et compétitif, ce qui n'est pas le cas, étant donné que nous ne disposons pas des structures de formation reconnues dans le domaine des arts plastiques que nous sommes en train de vouloir installer au Togo».

Outre le soutien multiforme attendu de la part du gouvernement et des autres partenaires visant à hisser haut le secteur artistique togolais, la promotrice a invité les artistes à se réveiller pour prendre leurs responsabilités vis à vis des défis du métier. «L'heure du réveil a sonné, que ceux qui ont des oreilles entendent que l'heure du réveil a sonné, qu'après soixante ans d'indépendance ne pusse plus continuer à se comporter comme des amateurs.

Il faut que les artistes prennent leurs responsabilités dans la société et qu'ils puissent travailler pour que les arts plastiques puissent aller de l'avant, personne ne viendra le faire à leur place», a-t-elle martelé avant d'expliquer les raisons des AWARDS en ART plastique dont elle est l'initiatrice au Togo. «Nous avons habitude de voir des AWARDS dans le domaine de la musique, du

sport, du cinéma et dans d'autres domaines mais nous n'en avons pas dans le domaine des arts plastiques or dans ce domaine il y a aussi beaucoup d'artistes et d'acteurs qui se battent chaque jour pour rendre visible ce secteur artistique», a souligné Mme Ataféinam BELEI, Promotrice Culturelle, Commissaire d'Exposition, Présidente de l'Association ART HERITAGE CULTURE.

Plaçant l'évènement dans son contexte, M. Kokou Ekouagou Artiste Plasticien, Consultant et Manager Culturel «Les RICAC» 2025 a expliqué à ses collègues artistes la portée des trophées décernées et surtout des RICAC «ART TO GO» 2025.

« Nous sommes ici pour célébrer des accomplissements et la passion que nous avons mise dans chaque œuvre, chaque geste créatif. Chaque création est une victoire en soi, une exploration, une révélation.

Certains d'entre nous ont su capter l'essence même du thème «Au-dessus du réveil» avec une force particulière, et c'est à eux que nous remettrons aujourd'hui ces trophées et aussi à ceux qui sont symboles de reconnaissance pour

le talent, l'engagement et la contribution à l'aventure artistique, culturelle. En témoignent la qualité et l'impact de nos créations. Ces trophées ne sont pas seulement des récompenses : ils sont un symbole de notre capacité à rêver, à oser et à aller au-delà des limites, à explorer ce qui se cache «au-dessus» de notre réalité. Cette soirée est un regard vers l'avenir. Au-delà des trophées, c'est l'héritage que nous laissons derrière nous qui compte. Les œuvres que nous avons créées, les discussions que nous avons eues, les moments d'inspiration que nous avons vécus ensemble sont des éléments qui, je l'espère, continueront à nourrir nos pratiques artistiques bien après la fin de ce rendez-vous de deux semaines.

Ce soir, ce n'est pas seulement la clôture d'un événement, mais le début d'une nouvelle étape pour chacun de nous», a-t-il déclaré.

En effet, dans le cadre de la réalisation des activités des RICAC «ART TO GO» deuxième édition, quatorze (14) Prix «ART TO GO» du Mérite ont été définis. Ils sont répartis en cinq (5) catégories hiérarchisées selon le principe de «l'hommage au profession-

nalisme».

Catégorie de Prix Émérites: Prix ART TO GO du Pioneer for ever, Adambounou DABLA; prix ART TO GO du Monument Culturel, Aké OLOKAN.

Catégorie Prix du Regard Panoramique Mondial : prix ART TO GO de la Renaissance Africaine, Bill KOUELANY ; prix ART TO GO Paul AHYI, Ludovic FADAÏRO.

Catégorie Prix Mentors Alokpa: prix ART TO GO du Mérite Panafricain, Barthélémy TOGUO; prix ART TO GO du Gbénodou, Espoir FADU; prix ART TO GO de l'Accompagnement Artistique, Bamazi TALLÉ.

Catégorie Prix Meilleurs Espoirs : Prix ART TO GO de la Meilleure Création , Kenzo Kwaku AFEZUKE (GHANA); Prix ART TO GO de Reconnaissance Artistique, Patrick Kossi KWAVEDJIE (TOGO); Prix ART TO GO du Meilleur Espoir Féminin, Maouna Jasmine ADJIBI (BENIN); Prix ART TO GO de Tassi'Long , Koussemou N'KATCHAOU (Togo ).

Catégorie Prix Mécénat : Prix ART TO GO de l'Enracinement Authentique, Commune du Zio1 et la Préfecture du Zio; Prix ART TO GO de l'Engagement Plastique, Société STSL; Prix ART TO GO de l'Etoile Journalistique, Germain DOUBIDJI (Interfaxpress.tg et Jeunesse Info).

«ART TO GO» qui signifie avançons dans l'Art est un programme initié par l'Association ART HERITAGE CULTURE qui dès 2014 a commencé à former les enfants sur toute l'étendue du territoire togolais.

Carole A.

**CHRONIQUE de la Semaine**  
Le hebdomadaire d'informations générales, d'analyses et de publicités

63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest  
Récépissé n°0338/05/03/08  
28 BP : 23 Lomé - Togo  
Tél: 92 40 38 43 / 70 35 35 97  
Société de Presse : CHRONIQUE DE LA SEMAINE SARL-U Responsable

Julienne Pawimondom BELEI-ALIZIOU

Directeur de la Publication

Daniel E. ASSOTE  
Tél. 92 40 38 43

Rédactrice en Chef

Amiaba AGHEY-LAWSON

Rédaction

Carole A., Daniel A.,

Imprimerie SDR/Tirage : 1000 ex.

**OTR**  
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

Cette année, pour éviter les pénalités, j'ai décidé de payer ma TVM avant le

1<sup>er</sup> AVRIL 2025

Ensemble, contribuons à l'entretien de notre réseau routier.

8201 POUR TOUTES INFORMATIONS

FEDERER POUR BATIR  
www.otr.tg

**En une semaine deux coalitions de l'opposition créées :**

## **Pour quel autre résultat que les mésententes connues de 1994 à ce jour ?**

*Alors que le multipartisme était considéré par une grande partie de l'élite togolaise comme une panacée pour l'alternance politique, après près de 40 ans de son adoption, l'opposition togolaise peine toujours à atteindre ses objectifs. Ceci en dépit des myriades de coalitions et de regroupements non seulement des partis politiques de l'opposition mais aussi des organisations de la société civile. Des coalitions et regroupements qui naissent déjà morts à cause des incohérences, des trahisons, des incompréhensions, de manque de stratégies adéquates et même à cause des clivages politiques et ethniques.*

En effet consciente de son incapacité à mener avec succès le combat politique face au parti au pouvoir très solide, l'opposition togolaise très émiettée recourt régulièrement à des regroupements et coalitions. Une position qu'apprecie ses militants avec enthousiasme. Sauf que leurs joies ne sont souvent que de courte durée. Et pour cause, ces coalitions créent plus des frustrations qu'elles n'en résolvent. En lieu et place d'une pause en vue d'une autopsie minutieuse des problèmes qui minent les regroupements depuis les années 90, les opposants d'aujourd'hui tout comme leurs prédecesseurs continuent malheureusement de multiplier la création des fronts, coalitions et regroupements la tête baissée. L'Union fait la force, dit-on souvent. L'opposition togolaise bien connaissant cette sagesse, a de la peine à être véritablement unie. A peine créés ces regroupements n'engendrent que des migraines à leurs militants, à travers des défactions, des querelles, des diffamations et des divisions pour la plupart sur des sujets d'intérêt personnels.

À ce jour, aucun regroupement politique de l'opposition n'a fait exception à ces mésaventures en apportant ne serait ce que quelques lueurs d'espoir. Tous se disloquent à queue de poisson quelques mois seulement après leur création. Que ce

soit Cap 2015, CST, C14, DMK, MLN.... aucun résultat probant n'a été obtenu. Et pourtant ce n'est pas la mobilisation de la population derrière ces regroupements qui font défaut. Les populations ont toujours fait leur part en adhérant massivement à des meetings et à d'autres activités, mais au finish, c'est par des fiascos que cela se termine. En dehors de ces adhésions populaires, le gouvernement aussi sous pression arrive à lâcher prise, en les invitant à des négociations politiques. Là aussi l'opposition par manque de stratégie passe à côté avec l'imposition des préalables ce qui n'a jamais été utile pour elle.

Avec la forte pression de la rue le 19 août 2017 suivie de l'invite du pouvoir de Lomé à des négociations, les leaders de la C14 croyant déjà avoir le fauteuil présidentiel par la rue, avaient rétorqué qu'ils ne poseraient leur orteil dans une quelconque négociation que si et seulement si le sujet de la rencontre concerneait les conditions du départ du président de la République Faure Gnassingbé démocratiquement élu par une grande majorité du peuple togolais. La suite tout le monde la connaît, c'est sur la pointe des pieds que ces leaders en manque d'inspiration, se sont recoquillés dans leur domicile sans rien obtenir de cette gigantesque manifestation. Le comble, alors que les militants



Table d'honneur lors de la présentation du cadre de travail

de l'opposition attendaient impatiemment les candidatures de la C14 aux élections législatives de 2018 afin de s'exprimer massivement avec l'engouement des manifestations de 2017, Mme Adjamagbo Kafui et ses acolytes dans un dénigrement total des aspirations de leurs militants, ont délibérément choisi contre toute attente de boycotter ces élections. Alors que pour permettre à cette frange de l'opposition d'y prendre part, le gouvernement a du accepter toutes les conditions qu'elle a réclamées à travers le président de la République du Ghana.

Face à ces mauvais choix à répétition, la classe de l'opposition se résume aujourd'hui qu'aux seuls responsables, les militants ne se retrouvent plus en aucune initiative entrepris par celle-ci. Le taux élevé des abstentions et l'échec cuisant de l'opposition à des différents rendez-vous électoraux depuis ces erreurs de choix politique de 2018 en disent long.

On casse l'un, on recrée l'autre avec les mêmes méthodes et presque avec les mêmes éléments pour les mêmes résultats agaçants. L'opposition togolaise reconnue pour sa prouesse dans la création des coalitions, malheureusement qui ne servent jusqu'ici à rien, a encore fait parler d'elle en ce début d'année 2025. En une semaine les opposants

togolais ont réussi à forger deux regroupements de partis politiques et d'organisations de la société civile pour disent-ils, la libération de la nation togolaise et dénoncer l'instauration de la cinquième république. Il s'agit de ce regroupement qui inclut notamment Novation Internationale, Tournons La Page-Togo, le Front Citoyen TOGO DEBOUT, l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) et les Forces Démocratiques pour la République (FDR) créé le 3 mars 2025 et celui dénommé Front de Libération Nationale (FLN) qui a vu le jour sur l'échiquier politique togolais le 10 mars 2025.

S'il est bien vrai qu'au nom de la démocratie prônée par les plus hautes autorités du pays la création des Fronts politiques est permise, il serait bienséant que les initiateurs de ces regroupements fassent preuve d'un peu de sérieux. D'ailleurs quelle nouveauté pour ces néo-coalisés de l'opposition au Togo pour surprendre l'opinion nationale et internationale ? Si trois figures seulement de l'opposition de la diaspora togolaise criant à l'infiltration de leur union, n'ont pas pu se supporter dans Freedom Togo - Mouvement de Libération Nationale qu'ils ont, tambour battant mis sur les fonts baptismaux en juillet 2024, qu'en sera-t-il pour un regroupement composé de 18 partis politiques et organisa-

tions de la société civile ? L'opposition se bat certes comme un beau diable dans la création des coalitions mais pêche toujours par ses propres erreurs à travers des calculs politiciens, des unions de façade et par la recherche effrénée des intérêts personnels. Une situation que d'aucuns qualifient de malédiction de l'opposition.

Pour briser cette situation qui dure depuis des années, il va falloir outre le changement de stratégies, exorciser la mésentente inconcevable entre les deux principaux partis d'opposition modérée en 1994, le Comité d'action pour le renouveau de Yawovi Agboyibo et l'Union togolaise pour la démocratie d'Edem Kodjo, qui ont remporté 43 des 81 sièges aux élections législatives de 1994, enlevant ainsi la majorité absolue au Rassemblement du peuple togolais, ancien parti unique. Comment comprendre que malgré l'obtention de 43 sièges soit la majorité absolue devant la mouvance présidentielle constituée de RPT-UJD qui a 37 sièges et la CFN qui a un siège, des opposants Yawovi Agboyibo et Edem Kodjo de la coalition CAR-UTD, des frères de même région et de même idéologie politique n'ont pas pu par amour et respect à leur électorat, s'entendre sur la nomination d'un nouveau Premier ministre.

Il est clair que l'opposition ne devait s'en prendre qu'à elle-même face à l'inefficacité de ses luttes, au lieu de vouloir à chaque fois se victimiser comme quoi c'est le parti au pouvoir qui est la cause des échecs de ses initiatives.

Daniel A.

## **La chasse traditionnelle dans la préfecture de la Kozah lancée en présence du président Faure Gnassingbé**

*Le lancement officiel de sa saison de chasse traditionnelle dans la préfecture de la Kozah s'est déroulé le lundi 10 mars à Pya Hodo. Cet événement annuel, d'une durée d'environ un mois, est bien plus qu'une simple période de chasse ; c'est une immersion au cœur de la culture et des traditions de la région.*

La cérémonie d'ouverture a été marquée par une démonstration spectaculaire de la danse des chasseurs. Des chasseurs venus de tous les cantons de la Kozah se sont rassemblés, vêtus de leurs costumes traditionnels et munis de leurs outils ancestraux. Ils ont présenté avec fierté les produits de la chasse, témoignant de l'abondance des ressources naturelles de la région.



vation des valeurs culturelles du Togo. La chasse traditionnelle dans la Kozah est un élément essentiel de l'identité culturelle de la région. Elle se déroule entre les saisons des récoltes et des pluies, une période d'inactivité

agricole. Plus qu'une simple activité de subsistance, elle représente un lien profond avec les traditions ancestrales et un moment de partage et de communion au sein de la communauté. Cette ouverture de saison est donc une célébra-

tion de la culture, de l'histoire et de l'unité de la Kozah. Elle souligne l'importance de la préservation de ce patrimoine immatériel pour les générations futures.

Carole A.

Mise en place des institutions de la Vème République:

## Le Sénat, désormais une réalité au Togo

*Lentement mais sûrement, la mise en place complète du Sénat est en passe d'être effective au Togo, conformément à la constitution de la Vème république en vigueur dans le pays. Selon l'article 10 de la Constitution de la Cinquième République, le Sénat est composé de soixante et un (61) membres, dont deux tiers (2/3), soit quarante et un (41) sénateurs, sont élus par les représentants des collectivités territoriales. Le tiers restant, soit vingt (20) sénateurs, est nommé. À la suite des élections sénatoriales du 15 février 2025 de 41 Sénateurs dont les résultats définitifs ont été publiés le 24 février 2025 par la Cour constitutionnelle, le Président de la République Faure Gnassingbé a désigné le 5 mars dernier 20 autres membres pour rendre complet le Sénat. Un acte juridique qui a permis aux 61 membres que compte le tout premier Sénat de l'histoire du Togo d'entamer officiellement ses travaux le jeudi 6 mars 2025 au Palais des Congrès de Lomé. Cette session inaugurale marque une étape déterminante dans la mise en place des institutions de la Ve République.*

Présidée par le doyen d'âge, Koudjolou Dogo, conformément aux dispositions légales en vigueur, cette séance solennelle a réuni plusieurs hautes personnalités de l'État, notamment le Premier ministre, Mme Victoire Tomégah-Dogbé, et le Président de l'Assemblée nationale, Kodzo Adedze.

Dans son discours d'ouverture, le doyen d'âge a souligné l'importance de cet événement fondateur pour la consolidation démocratique du pays. « Cette session marque un tournant décisif dans l'organisation institutionnelle du Togo. Elle s'inscrit dans l'application des dispositions de la Ve République et traduit la vision de modernisation et de renforcement démocratique impulsée par le Chef de l'État », a-t-il déclaré.

Cette première session a été consacrée à des étapes essentielles à l'opérationnalisation de la chambre haute.

Les sénateurs ont procédé à la vérification des mandats, confirmant ainsi la légitimité des 61 membres du Sénat, dont 41 élus le 15 février dernier et 20 nommés le 05 mars par le Président de la République, Faure Gnassingbé.

La lecture du règlement intérieur provisoire a également figuré à l'ordre du jour, tout comme les discussions relatives à l'organisation des commissions permanentes, chargées d'examiner les projets de loi avant leur soumission au vote.

Cette session inaugurale s'inscrit également dans un effort de légitimation de cette nouvelle institution aux yeux de l'opinion publique. Certains observateurs ont exprimé des réserves quant à la nécessité du Sénat, le considérant comme une charge budgétaire supplémentaire. A cette occasion, Me Mouhamed Tchassona-Traoré, sénateur et président du Mouvement Citoyen pour la République (MCR), a insisté sur la responsabilité des mem-

bres du Sénat dans la démonstration de son utilité.

« Le Togo ouvre aujourd'hui une nouvelle page institutionnelle. Nous avons conscience des débats qui ont entouré la création du Sénat. Il nous appartient désormais de prouver aux citoyens que cette institution a un rôle fondamental à jouer dans l'amélioration de la gouvernance et la consolidation de notre démocratie », a-t-il affirmé. Cette session prépare également l'élection du Président du Sénat-Parlement et la prise de fonction du Président du Conseil des ministres.

Avec cette avancée institutionnelle, le Togo amorce une nouvelle phase de sa gouvernance, marquée par un bicamérisme visant à renforcer l'efficacité législative et à garantir une meilleure représentativité des collectivités territoriales et des forces vives de la nation.

**Le Sénat, une institution de trop ? En quoi sa mise en place contribuera au bien-être des Togolais ?** Voilà des questions qui taraudent l'esprit de certains citoyens avec la mise en place du Sénat dans le processus de décentralisation et de la démocratisation au Togo.

Ces questions, quoique légitimes, méritent d'être posées autrement pour une réponse plus adaptée. Certes, la mise en place et le fonctionnement du Sénat ont un coût. Cependant, il est nécessaire de faire le bilan coût-avantage avant de prendre position. A ce titre, il est opportun de revenir sur les avantages du Sénat. Au-delà de sa contribution dans la mise en place des institutions de la Vème République, le Sénat présente des avantages pour la gouvernance politique, économique et social de l'Etat. Malheureusement, certains de ces avantages ne sont pas nécessairement matériels, ni quantifiables péquinairement.

D'abord, de l'avis des spécialistes, la mise en place du Sénat participe à « la décentralisation de l'exercice du pouvoir



Photo de famille à la fin de la session de droit des sénateurs

politique de l'Etat ». Faire les lois pour régir la vie en société est l'attribution première et la plus importante de l'Etat. Désormais, l'Assemblée nationale n'a plus le monopole en la matière. Elle partage ses compétences avec le Sénat. Il peut arriver que la majorité à l'Assemblée nationale ne coïncide pas avec celle du Sénat. Dans pareilles circonstances, le pouvoir de légiférer non seulement n'est plus de la seule compétence de la 1ère Chambre, mais il est réparti entre les groupes politiques représentés dans les deux Chambres.

Ensuite, poursuivent-ils, le Sénat est une Chambre de régulation de l'activité législative. Il use de ses prérogatives pour réguler le processus d'élaboration des lois en renforçant non seulement leur qualité mais aussi en veillant à ce que les aspirations et préoccupations des citoyens qui ont échappé aux députés soient pris en compte. Le Sénat participe donc à la réalisation du bonheur des citoyens, même si cela n'est pas quantifiable.

De même, l'élection est un

moyen de participation des citoyens à l'exercice du pouvoir. L'élection des sénateurs par les conseillers municipaux et régionaux est un moyen de participation des citoyens au processus décisionnel. Ce qui renforce, dans une certaine mesure, le contrôle citoyen de l'action publique.

Par ailleurs, précisent-ils, le Sénat dans son fonctionnement, renforce les mécanismes de gouvernance socio-économique du pays. Le gouvernement soumet au Sénat pour débat, les projets, programmes et politiques publiques qu'il élabore. A cette occasion, le Sénat s'assure de la prise en compte des besoins des citoyens, de l'adéquation des politiques publiques de l'Etat aux besoins réels, ainsi que l'impact potentiel de ces politiques publiques sur le quotidien des populations. Le Sénat exerce donc un contrôle a priori des politiques publiques de l'Etat, assorti des suggestions et recommandations.

Enfin, le Sénat renforce la cohésion et la paix sociale, en veillant à l'équilibre dans le développement des collectivités.

Représentant les collectivités territoriales, il s'assure du développement équilibré des différentes collectivités territoriales par la prise en compte de leurs diversités en termes de potentialités et défis dans une perspective de renforcement de la justice et de l'équité sociale. Or, la paix et la cohésion sociale sont indispensables pour la mise œuvre de tout projet de développement. L'apport du Sénat dans le fonctionnement et la régulation de la vie en société n'est pas marginal. Au regard de ces quelques avantages, la balance avantages-coûts penche systématiquement vers les avantages. Le Constituant du 6 avril 2024 a donc fait œuvre utile.

Liste des 61 membres du premier Sénat du Togo

- 1- Me KOFFIGOH Kokou Joseph
- 2- M. DRAMANI DAMA
- 3- M. MALLY Komlan
- 4- M. BARQUE Barry Moussa
- 5- M. AYASSOR Adji Oteth
- 6- Me SESSENOU Kwadjo Fiafuwo
- 7- M. AKOUETE Yawovi Beleki
- 8- Mme DIDONOU Akpenè
- 9- M. KOLANI Lardja
- 10- M. KABOUA Essokoyo Abass
- 11- M. ALIPUI Senanu Koku
- 12- M. KAGBARA Uleija Y.M. Innocent
- 13- Me TCHASSONA TRAORÉ Mohamed
- 14- Mme ABOUGNIMA K.Molga

Suite à la page 5

## Région des Plateaux Ouest :

### 43 élèves exclus pour leur performance sexuelle sur des mineures

**Une décision régionale vient de frapper plusieurs établissements scolaires des Plateaux Ouest au Togo. Selon une note signée du Directeur Régional de l'Éducation, 43 élèves ont été exclus pour l'année scolaire 2024-2025 après avoir été reconnus auteurs de grossesses des élèves filles. Cette mesure vise à endiguer un phénomène qui affecte les performances scolaires et le taux de scolarisation des jeunes filles dans la région.**

Les autorités éducatives régionales justifient cette décision par une « recrudescence inquiétante des cas de grossesses » dans les établissements de la région. Elles soulignent également l'impact négatif de ces situations sur la scolarité des jeunes

filles, qui sont souvent contraintes d'abandonner les cours. En sanctionnant les élèves impliqués, les responsables espèrent dissuader de tels comportements et garantir un cadre éducatif plus sûr. Cette exclusion est assortie d'une condition pour toute réinscription future des élèves concernés. En effet, la décision stipule qu'après la période de sanction, ces derniers ne pourront être réintégrés dans un établissement de la région qu'à condition de signer un engagement écrit, accompagné de celui de leurs parents ou tuteurs ». Une manière pour les autorités de responsabiliser les jeunes et leur entourage face aux conséquences de ces actes. Dans un contexte où la protection des élèves contre les violences basée sur le genre est une priorité, cette mesure s'appuie sur plusieurs

textes législatifs, dont « la loi du 2 décembre 2022 sur la protection des apprenants contre les violences sexuelles ». Les chefs d'établissements et les inspections scolaires ont reçu pour mission de « veiller à la stricte application de cette décision ». Cette initiative suscite diverses réactions au sein de l'opinion publique. Si certains saluent une décision nécessaire pour préserver l'éducation des jeunes filles, d'autres s'interrogent sur l'accompagnement des élèves sanctionnés et la prévention à long terme. Quoi qu'il en soit, cette exclusion marque un tournant dans la lutte contre les grossesses précoces en milieu scolaire dans la région des Plateaux Ouest.

Carole

## Coup de tonnerre, l'ANC aux élections municipales de juin prochain :

### Quels incohérence et manque d'égard aux militants?

*Surprise, l'Alliance nationale pour le changement(ANC) contre toute attente va participer aux élections locales de juin 2025. Après avoir boycotté les sénatoriales, boudé les résultats des législatives et régionales et exclu les divers membres qui ont décidé de penser mieux, l'ANC de Jean Pierre Fabre par la voix de Isabelle Ameganvi annonce officiellement sa participation aux prochaines élections municipales. Cette annonce qui surprend plus d'un, donne à se poser des questions vu que les élections municipales , régionales et sénatoriales sont toutes organisées pour la mise en œuvre de la politique de décentralisation . Pourquoi l'ANC a-t-elle refusé de siéger aux conseils régionaux ? Pourquoi a-t-elle boycotté le sénat ?*

Pour Mme Isabelle Améganvi, vice-présidente de l'ANC et adjointe au maire de la commune Golfe 4, la décision de prendre part aux élections municipales prochaine, est motivée par le travail accompli par le parti dans les municipalités qu'il dirige depuis 2019.

« Loin de nous jeter des fleurs, nous pensons avoir fait de notre mieux en ce qui concerne les responsabilités que la loi sur la décentralisation nous confère. Il revient à la population de nous juger lors des prochaines élections municipales », a-t-elle déclaré. C'est quand même curieux et bizarre que les éternels boycotteurs ne sachent pas tirer des leçons. Il ne sert à rien de crier haut qu'on ne mange pas la poule et battre les pieds et mains pour la consommation des œufs.

Au travers des explications de Mme Isabelle Améganvi, il est plus que clair que même en donnant l'impression de dormir, les patrons de l'ANC savent où se trouvent leurs intérêts. Il est désormais connu de tous, que pour l'ANC, c'est : Qu'est ce qui arrange les leaders du parti, Pas qu'est ce qui arrange le peuple. C'est dom-

mage .

#### Quand l'ANC embrouille et méprise ses militants

La mise en place de la politique de décentralisation au Togo tant réclamée par l'opposition et beaucoup de togolais est arrivée à son terminus par la tenue le 15 février 2025 des premières élections sénatoriales. Le processus de décentralisation amorcée sous l'égide du président Faure Gnassingbé par des élections municipales en 2019, suivies par les régionales en 2024, est parachevé selon le gouvernement par les élections sénatoriales.

Alors que l'ANC dès le début a adhéré à ce processus de la décentralisation axé sur les élections municipales, régionales et sénatoriales, le parti orange choisit dans un mépris de ses militants et du peuple togolais de boycotter les sénatoriales et refuser de siéger aux conseils régionaux. Des comportements qui démontrent le manque d'égard des responsables de l'ANC vis à vis de leurs militants.

En effet, sous la pression et la sensibilisation sur le bien fondé des élections législatives et régionales, certains militants ont porté leurs choix



sur les candidats de l'ANC aux élections législatives et régionales d'avril dernier. À la proclamation des résultats de cette élection couplée, l'ANC s'est retrouvé avec quelques conseillers régionaux et un élu parlementaire. Face à ces résultats minables, en lieu et place d'honorer et encourager ceux des militants qui malgré des incohérences du parti sont restés fidèles, en siégeant au parlement et au conseil régional, Jean Pi et ses acolytes ont préféré pratiquer la politique de la chaise vide. Une position qui fait plus de mal que du bien.

Que ce soit au niveau des candidats élus et qu'à celui des militants qui ont perdu leur temps pour aller voter, cette décision est accueillie comme une pilule amère. Le refus d'obéir au diktat par certains élus régionaux et leurs exclusions en disent long. Il va sans dire que du côté des militants déjà frustrés, il sera très difficile à Jean Pierre Fabre et ses gueulards de convaincre ces derniers, surtout que le taux des résultats sur lequel le bureau s'appesantira pour siéger à la suite de ces élections ne sont pas connus. Avec l'éveil des consciences très accrues depuis quelques années des militants et militantes, combien de partisans de

l'ANC vont accepter perdre leur temps pour un vote inutile. Le peuple n'est plus dupe, en tout cas comme l'a si bien dit la vice-présidente du parti, il revient à la population de les juger lors des prochaines élections municipales, et ils le feront proprement à coup sûr.

**L'ANC et Fabre : toujours contre tout, sauf quand il s'agit de sauver leur peau**

L'ANC et Jean-Pierre Fabre nous refont le coup du grand écart politique. Ils hurlent contre la nouvelle Constitution, boudent l'Assemblée nationale, snobent les sénatoriales... mais quand il s'agit des législatives, là, bizarrement, ils sont partants !

C'est à ne plus rien y comprendre. Si cette nouvelle

République est une mascarade, une trahison ou je ne sais quel autre grand mot dont ils raffolent, pourquoi vouloir y participer ? Pourquoi briguer des sièges au sein de ces institutions ? Soit, on est contre, soit on est dedans, mais vouloir jouer sur les deux tableaux, c'est du pur opportunisme.

Ce n'est plus une surprise, depuis des années, leur stratégie est la même : s'opposer systématiquement, boycotter, dénoncer... jusqu'au moment où ils réalisent qu'ils risquent de disparaître du paysage politique et qu'il devient urgent de revenir dans la course. C'est à croire que leur seule véritable ligne directrice, c'est de dire non à tout, sans jamais proposer d'alternative crédible.

Pendant que l'ANC s'embarque dans ses contradictions, le pays avance. Les réformes se mettent en place, les institutions se consolident, et les Togolais attendent des débats constructifs plutôt que des postures stériles.

Daniel A.

### L'OTR met en vente aux enchères 375 colis dont 36 voitures, 24 tricycles et 55 motos

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) informe le public qu'en exécution de l'ordonnance N° 560/2025 du 26 février 2025, il sera procédé à la vente aux enchères publiques de trois cent soixantequinze (375) colis de diverses marchandises dont trente-six (36) voitures, vingt-quatre (24) tricycles et cinquante-cinq (55) motos tous usagés et de diverses marques.

La vente aura lieu le mardi 19 mars 2025 à partir de 09 heures 30 minutes et jours suivants à la base de l'USID, de Ségbé et de Tsévié.

#### CONDITIONS DE PARTICIPATION À LA VENTE

- La vente est faite aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur, paiement au comptant et sur place majoré de 12% avec enlèvement immédiat ;
- La participation à la vente est subordonnée au paiement d'une somme de cinq mille (5.000) francs CFA non remboursable contre une quitance sécurisée au titre d'enregistrement des adjudicatai-

res, à la Division du Contentieux de la Direction du Renseignement et de la Lutte Contre la Fraude ;

3. Aucune réclamation ne sera prise en compte après adjudication ;

4. Les adjudicataires qui n'auront pas acquitté le montant des effets qui leur sont adjugés avant 17 heures 30 minutes du jour de leur achat, verront leur adjudication annulée.

La participation du public à cette vente implique l'acceptation des conditions ci-dessus énumérées.

Pour tout renseignement, bien vouloir s'adresser au cabinet d'Etude du Me P. Yves BINI, Commissaire-Priseur, sis à Bé Klikamé, en face du Lycée, Tél : 90 11 58 58.

**Fait à Lomé, le 06 mars 2025**

**Le Commissaire Général p. i.  
Philippe Kokou B.TCHODIE**

41, Rue des impôts - 02 B.P. : 20823 Lomé - TOGO  
Tél. : +228 22 53 14 00  
E-mail : otr@otr.tg

## Mise en place des institutions de la Vème République:

### Le Togo à pas du sénateur

#### Suite de la page 4

- 15- M.AZIABLE Koami Nukunu
- 16- Mme BALOUKI-LEGUEZIM Bernadette
- 17- Mme BATIKRANA Kpenta épouse BALAKA
- 18- M.BOURAIMA Inoussa
- 19- Mme DANGBUI Afi Xolali Pascaline
- 20- M.JOHNSON Togbui Ampah
- 21- Mme KOUVAHEY Amoko Holadem
- 22- Mme KPEGBA Kafui
- 23- Mme LAMBONI- KABISSA Issoyotou
- 24- Mme SANKAREDJA Moni épouse SINANDJA
- 25- Mme SANT'ANNA Edwige Clara Ayawavi veuve AYAYI - ATAYI
- 26- Mme KPODO Adzoa
- 27- Mme BANYBAH Afiwavi Enyonam Vicenzia
- 28- ATSOU Ayao
- 29- AFANGBEDJI Komlavi Sedoufia
- 30- OLYMPIO Adeblewo Kossi
- 31- AQUEREBURU Alexis John Coffi Darwin
- 32- ALONYO Anani Akoete
- 33- AGBABLI Koffi
- 34- GOMADO Kwami
- 35- PANIAH Koffi Agbenoxevi
- 36- BLAMCK Koffi Leeye
- 37- OGOUHOUNDE Kokou
- 38- AGBEFLE Koffi Ganyo
- 39- AGO BAZAA Bawbady
- 40- ADADJI Koffi Efanam
- 41- ATUTONU Amah
- 42- APETSIANYI AGBOBLI Eli Dela
- 43- SOSSOU Viwoto Sewonou Yaovi
- 44- OTIMI Kossiwa Nemonha

- 45- GNAHOUME Atchou
- 46- MAGNETINE Assindah
- 47- AMELETE Bawoumondrom
- 48- CISSE Alilou SAM- DJA
- 49- BAH- TRAORE Babadogo
- 50- DJATO Tassounti
- 51- DOGO Koudjolou
- 52- YAGNINIM Bitokotipou
- 53- NASSOU Alouadjou Katou
- 54- WALLA Edjaide Pehena Paganao
- 55- KANKPE – KOMBATH Gnitiguine Boule
- 56- SAMBIANI Yentema Augustin
- 57- BOLAL Gnoate
- 58- DE POUKN Montode
- 59- LAMBONI Mindi
- 60- BARNABO Nampoukime
- 61- AGBEBOUME Kossi

# JIF 2025 : la SAFER innove avec des communications et des dons aux orphelins

*La journée internationale des droits des femmes, a été célébrée à la Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier (SAFER) à l'instar de toute les institutions nationales au tour du thème « Pour toutes les femmes et filles : droit, égalité et autonomisation ». Tenue en différé le 7 mars au lieu 8 au poste de péage de Davié situé sur la RN1 à la sortie Nord de la ville de Lomé, la rencontre a été marquée par des communications suivies des débats et la distribution des dons en vivres et non vivres à l'orphelinat La Solution situé à l'entrée d'Adéticopé.*

En présence du représentant du Directeur général de la société, M. Issifou Djoulila conseiller juridique et responsable des marchés publics, quatre communications entretenues par quatre caissières à savoir Johnson Amaeva, Nimon-Toki Lida, Issa-Touré Amina, Tonawan Solim, ont été suivies d'un débat très enrichissant. Pour elles, ce thème reste une opportunité pour réfléchir sur les progrès réalisés en matière d'égalité de sexes, mais aussi sur les défis qui persistent. Le droit des femmes et des filles sont une composante essentielle des droits humains universels. Ces droits incluent la liberté de vivre sans violence, d'accéder à l'éducation, de travailler, d'avoir une protection juridique et de participer activement à la vie politique

et sociale.

Toutefois, les inégalités importantes persistent malgré les progrès réalisés au fil des décennies et de nombreuses femmes et filles de par le monde continuent de se battre pour faire respecter leurs droits fondamentaux notamment le droit à l'éducation, à la santé, à la sécurité et à la protection, à la justice et à l'égalité devant la loi etc.

Les présentatrices estiment que des défis spécifiques au secteur routier où la SAFER opère occupent une bonne place. Il s'agit de la faible représentation des femmes qui sont peu nombreuses dans les métiers techniques ou de gestion liés aux infrastructures routières mais aussi un accès limité aux formations spécifiques. Les femmes plaident dans ce sens pour que la



SAFER leur accorde des possibilités afin qu'elles puissent contribuer pleinement au développement du réseau routier national.

L'autonomisation de la gente féminine est un concept majeur et essentiel mis en avant pour la célébration de la journée du 08 mars. Une occasion de sensibiliser le public sur les défis auxquels les femmes et les filles sont confrontées et de promouvoir l'égalité des sexes. Dans la pratique, l'autonomisation se traduit par le renforcement de la capacité

des femmes et des filles à prendre des décisions concernant leur vie, à accéder à des ressources et à participer pleinement à la vie de la société. Les femmes de la SAFER soulignent dans ce sens qu'offrir un accès équitable à l'éducation permet aux femmes et aux filles d'acquérir les compétences nécessaires pour réussir dans divers domaines y compris l'économie et la politique. De même, l'accès à des soins de santé de qualité est capital pour le bien être des femmes et des filles. Il faudra également encourager

l'entrepreneuriat féminin et l'accès à des emplois décents pour aider les femmes à devenir financièrement indépendante.

L'épanouissement de la femme passe aussi par sa participation dans le monde politique. Une augmentation de la représentation des femmes dans les instances décisionnelles peut contribuer à la prise en compte de leurs besoins et intérêts dans les politiques publiques. La journée du 08 mars constitue une opportunité à la lutte contre les stéréotypes en promouvant plutôt une culture d'égalité et de respect.

Une séance de distribution des dons en vivres et non vivres à l'orphelinat La Solution situé à l'entrée d'Adéticopé a marqué également la journée internationale des droits des femmes chez le personnel féminin de la SAFER. Une innovation de taille par rapport au contenu des célébrations précédentes qui se résumaient pratiquement au cocktail au sein de la direction.

La Rédaction

## Citoyens togolais,

Conducteurs de poids lourds,

Les infrastructures routières sont un patrimoine commun que nous avons le devoir de protéger.

Les camions en surcharge détruisent précocement les routes.

Eviter les chargements hors norme, c'est garantir la longévité de la route, c'est préserver le bon état du réseau routier et de votre engin ; c'est aussi, renforcer la sécurité des biens et des personnes.

**Ensemble, combattons le phénomène de la surcharge sur nos routes.**

**Message de la Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier (SAFER)**

## MESSAGE DU PAPE FRANÇOIS POUR LE CARÈME 2025:

# Marchons ensemble dans l'espérance

Chers frères et sœurs, Avec le signe pénitentiel des cendres sur la tête, nous commençons le pèlerinage annuel du Saint Carême dans la foi et dans l'espérance. L'Église, mère et maîtresse, nous invite à préparer nos coeurs et à nous ouvrir à la grâce de Dieu pour que nous puissions célébrer dans la joie le triomphe pascal du Christ-Seigneur, sur le péché et sur la mort. Saint Paul le proclame : « La mort a été engloutie dans la victoire. Ô Mort, où est ta victoire ? Ô Mort, où est-il, ton aiguillon ? » (1 Co 15, 54-55). En effet, Jésus-Christ, mort et ressuscité, est le centre de notre foi et le garant de la grande promesse du Père qu'est la vie éternelle déjà réalisée en son Fils bien-aimé (cf. Jn 10, 28 ; 17, 3).

Je voudrais proposer à l'occasion de ce Carême, enrichi par la grâce de l'année jubilaire, quelques réflexions sur ce que signifie marcher ensemble dans l'espérance, et découvrir les appels à la conversion que la miséricorde de Dieu adresse à tous, en tant qu'individus comme en tant que communautés.

Tout d'abord, marcher. La devise du Jubilé, «pèlerins de l'espérance», nous rappelle le long voyage du peuple d'Israël vers la Terre promise, raconté dans le livre de l'Exode : une marche difficile de l'esclavage à la liberté, voulue et guidée par le Seigneur qui aime son peuple et lui est toujours fidèle. Et nous ne pouvons pas évoquer l'exode biblique sans penser à tant de frères et sœurs qui,

aujourd'hui, fuient des situations de misère et de violence, partant à la recherche d'une vie meilleure pour eux-mêmes et pour leurs êtres chers. Un premier appel à la conversion apparaît ici car, dans la vie, nous sommes tous des pèlerins. Chacun peut se demander : comment est-ce que je me laisse interroger par cette condition ? Suis-je vraiment en chemin ou plutôt paralysé, statique, dans la peur et manquant d'espérance, ou bien encore installé dans ma zone de confort ? Est-ce que je cherche des chemins de libération des situations de péché et de manque de dignité ? Ce serait un bon exercice de Carême que de nous confronter à la réalité concrète d'un migrant ou d'un pèlerin, et de nous laisser toucher de manière à découvrir ce que Dieu nous demande pour être de meilleurs voyageurs vers la maison du Père. Ce serait un bon «test» pour le marcheur. En second lieu, faisons ce chemin ensemble. Marcher ensemble, être synodal, telle est la vocation de l'Église. Les chrétiens sont appelés à faire route ensemble, jamais comme des voyageurs solitaires. L'Esprit Saint nous pousse à sortir de nous-mêmes pour aller vers Dieu et vers nos frères et sœurs, et à ne jamais nous refermer sur nous-mêmes. Marcher ensemble c'est être des tisseurs d'unité à partir de notre commune dignité d'enfants de Dieu (cf. Ga 3,26-28) ; c'est avancer côté à côté, sans piétiner ni dominer l'autre, sans nourrir d'envies ni d'hypocrisies, sans laisser quiconque à la traîne ou se sentir



exclu. Allons dans la même direction, vers le même but, en nous écoutant les uns les autres avec amour et patience. En ce Carême, Dieu nous demande de vérifier si dans notre vie, dans nos familles, dans les lieux où nous travaillons, dans les communautés paroissiales ou religieuses, nous sommes capables de cheminer avec les autres, d'écouter, de dépasser la tentation de nous ancrer dans notre autoréférentialité et de nous préoccuper seulement de nos propres besoins. Demandons-nous devant le Seigneur si nous sommes capables de travailler ensemble, évêques, prêtres, personnes consacrées et laïcs, au service du Royaume de Dieu ; si nous avons une attitude d'accueil, avec des gestes concrets envers ceux qui nous approchent et ceux qui sont loin ; si nous faisons en sorte que les personnes se sentent faire partie intégrante de la communauté ou si nous les maintenons en marge. Ceci est un deuxième appel : la conversion à la synodalité.

Troisièmement, faisons ce che-

min ensemble dans l'espérance d'une promesse. Que l'espérance qui ne déçoit pas (cf. Rm 5, 5), le message central du Jubilé, soit pour nous l'horizon du chemin de Carême vers la victoire de Pâques. Comme nous l'a enseigné le Pape Benoît XVI dans l'encyclique Spe salvi : « L'être humain a besoin de l'amour inconditionnel. Il a besoin de la certitude qui lui fait dire : « Ni la mort ni la vie, ni les esprits ni les puissances, ni le présent ni l'avenir, ni les astres, ni les cieux, ni les abîmes, ni aucun autre créature, rien ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu qui est en Jésus Christ » (Rm 8, 38-39). Jésus, notre amour et notre espérance, est ressuscité, il vit et règne glorieusement. La mort a été transformée en victoire, et c'est là que réside la foi et la grande espérance des chrétiens : la résurrection du Christ !

Et voici le troisième appel à la conversion : celui de l'espérance, de la confiance en Dieu et en sa grande promesse, la vie éternelle. Nous devons nous demander : ai-je la con-

viction que Dieu pardonne mes péchés ? Ou bien est-ce que j'agis comme si je pouvais me sauver moi-même ? Est-ce que j'aspire au salut et est-ce que j'invoque l'aide de Dieu pour l'obtenir ? Est-ce que je vis concrètement l'espérance qui m'aide à lire les événements de l'histoire et qui me pousse à m'engager pour la justice, la fraternité, le soin de la maison commune, en veillant à ce que personne ne soit laissé pour compte ? Sœurs et frères, grâce à l'amour de Dieu en Jésus-Christ, nous sommes gardés dans l'espérance qui ne déçoit pas (cf. Rm 5, 5). L'espérance est « l'ancre de l'âme », sûre et indéfectible. C'est en elle que l'Église prie pour que « tous les hommes soient sauvés » (1Tm 2,4) et qu'elle attend d'être dans la gloire du ciel, unie au Christ, son époux. C'est ainsi que s'exprime sainte Thérèse de Jésus : « Espère, ô mon âme, espère. Tu ignores le jour et l'heure. Veille soigneusement, tout passe avec rapidité quoique ton impatience rende douteux ce qui est certain, et long un temps très court » (Exclamations de l'âme à son Dieu, 15, 3).

Que la Vierge Marie, Mère de l'Espérance, intercède pour nous et nous accompagne sur le chemin du Carême.

Rome, Saint-Jean-de-Latran, 6 février 2025, mémoire de Saint Paul Miki et ses compagnons martyrs.

PAPE FRANÇOIS

## Prolongation du mandat du président bissau-guinéen :

# Embalo fonce droit dans le mur

L'ombre d'une crise politique plane sur la Guinée-Bissau. En effet, depuis quelques jours, l'inquiétude grandit depuis que le président Umaru Sissoco Embalo, en fin de mandat, ruse avec le peuple pour garder le pouvoir. On se rappelle, en effet, qu'il avait procédé à la dissolution du parlement dominé par l'opposition en décembre 2023. Par la suite, il avait fixé au 24 novembre 2024, les législatives anticipées, avant de les reporter « sine die » par un décret présidentiel. Mais alors que son mandat a pris fin le 27 février 2025, l'ancien général de 52 ans a annoncé unilatéralement et sans concertation, que les scrutins présidentiel et législatif ne pourraient pas avoir lieu avant le 30 novembre 2025. Une décision qui, à n'en point douter, risque de plonger le pays dans une nouvelle crise poli-

tique. D'ores et déjà, l'opposition, emmenée par l'ex-Premier ministre Domingos Simões Pereira, n'a pas tardé à appeler à la paralysie totale du pays. Un appel auquel s'attendaient visiblement les autorités bissau-guinéennes qui, par anticipation, ont mis en place un important dispositif de maintien d'ordre, après avoir interdit tout attroupement depuis plusieurs semaines. Un bras de fer qui n'augure rien de bon pour ce petit pays en proie à l'instabilité politique. Face donc à la détermination de l'opposition, on ne peut s'empêcher de se poser la question suivante : comment Umaru Sissoco Embalo pourra-t-il désormais gouverner ? Les missi dominici de l'organisation ouest-africaine, ont quitté le pays sur la pointe des pieds

En tous les cas, si la Guinée-Bissau (on touche du bois) venait à prendre feu, ce



serait par la faute de Embalo. Car c'est lui le problème. Lui qui avait annoncé, en septembre 2024, que, sur conseil de son épouse, il ne serait pas candidat en 2025. Une annonce qui avait, on s'en souvient, été saluée par plus d'un, avant le rétropédalage du jeune quinquagénaire. Aujourd'hui en fin de mandat, il use de stratagèmes pour conserver le pouvoir. De toute évidence, les arguments qu'il a avancés pour justifier le re-

port à savoir « les obstacles techniques et financiers », ont été battus en brèche par l'opposition qui n'entend pas se laisser conter fleurette. En tout cas, Umaru Sissoco Embalo rate ainsi une occasion d'entrer dans l'histoire de son pays par la grande porte. En effet, celui qui s'érigait en donneur de leçons lorsqu'il arrivait que l'on sollicite ses bons offices pour résoudre certaines crises politiques dans la sous-région ouest-africaine, surprend dé-

sagréablement. Obnubilé par le pouvoir et tel un crustacé dans sa carapace, il refuse d'entendre raison et fonce droit dans le mur. Si fait qu'il a franchi le Rubicon en menaçant d'expulser manu militari la délégation de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) qui s'était rendue à Bissau pour une mission d'évaluation de la situation, et ce, alors même qu'un projet d'accord sur les élections de 2025, était en cours de finalisation. En tout cas, les missi dominici de l'organisation ouest-africaine, ont quitté le pays sur la pointe des pieds. Preuve, s'il en est, qu'Embalo est décidé, envers et contre tous, à aller jusqu'au bout de sa logique.

Edoé MENSAH-DOMKPIN

**BB**  
**AWOOYO**  
*Spéciale*

\*L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À BOIRE AVEC MODÉRATION \* PRIX DE VENTE AU DÉTAIL CONSEILLÉ, LA BOUTEILLE DE 65 CL

Notre 65cl  
la **Nº 1 DES BIÈRES**  
DE **CARACTÈRE**  
**AU TOGO**

